

MERCREDI 13 DECEMBRE 2017

Conseil de l'Ecole Doctorale SHS



Ordre du Jour



1. Informations rentrée 2017-2018
2. Impact nouveau périmètre
3. Evaluation HCERES
4. Budget
5. Concours contrat doctoral 2018
6. Formations
 - Intervention directeurs adjoints
7. Gouvernance
8. International
 - Intervention J. Pothier
9. Points divers
10. Echéances 2018

1. Informations rentrée 2017-2018



Inscriptions – Ré-inscriptions



- L'an passé à la même période : 239 inscrits.
Cette année : 286.

⇒ Explications :

- Plus de communication
- Meilleure organisation comités de suivi
- Echéance du 30/11/2017 diffusée comme impérative par le Collège Doctoral

⇒ Quelles conclusions ?

- Un résultat à peine meilleur qu'en 2016 : 1/3 de l'effectif est inscrit à Noël.
- A quel prix ? **Tensions administratives très fortes**, les assistantes ne peuvent plus répondre à aucun autre type de demande et se déclarent **partout** débordées

Deadline du 30 novembre 2017 pour les ré-inscriptions



- Règle affichée sur le site de l'Université Paris Saclay, relayée par les Ecoles Doctorales : « *En 2ème, en 3ème année et au delà, l'inscription doit être renouvelée entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre, dans tous les cas, y compris lorsque la première inscription a eu lieu de manière tardive. Les doctorants en cotutelle internationale de thèse doivent renouveler leurs inscriptions entre le 1^{er} septembre et le 30 novembre, même s'il s'agit d'une année où ils sont à l'étranger et même quand ils sont dispensés de paiement des droits d'inscription. Les doctorants **non ré-inscrits** avant le 31 décembre seront considérés comme **en abandon**.* »
- Cette règle ne sera pas appliquée car :
 - Services administratifs engorgés dans tous les établissements
 - Tout **dossier complet reçu** ne peut être rejeté après deux mois sans réponse de l'administration

5

Conseil de l'ED SHS – 13 Décembre 2017

université
PARIS-SACLAY

ÉCOLE DOCTORALE
Sciences de l'homme
et de la société (SHS)

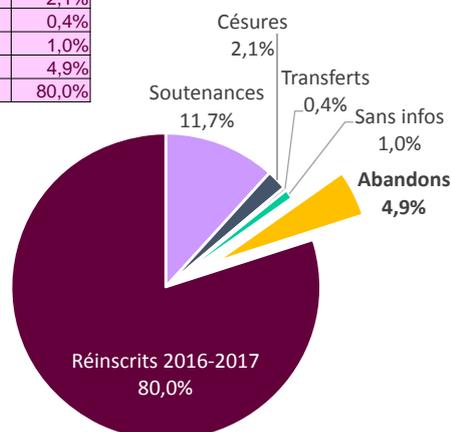
Césures – Abandons : correctif.



Contrairement aux 95 abandons soit 40% de sortants sans soutenances, annoncés dans « Les notes n°4 – bilan statistique 2016-2017 », (page 30) et diffusés par le collège doctoral, voici les données du passage de l'année 2015-2016 à 2016-2017 :

Effectif 2015-2016	816
Césures 2015-2016 non enregistrées comme césures	12
Effectif réel 2015-2016	804
Soutenances 2015-2016	94
Effectif 2016-2017	805
Inscriptions en 1A 2016-2017	162
Effectif 2015-2016 - soutenances 2015-2016	710
Réinscrits en 2016-2017	643
Ecart	67
Césures 2016-2017	17
Transferts	3
Abandons 2016-2017 identifiés après retraitement ADUM par l'ED	39
Dossiers en attente de traitement	2
Dossiers sans informations	6

D'où à l'issue de 2015-2016 :	
Soutenances	11,7%
Césures	2,1%
Transferts	0,4%
Sans infos	1,0%
Abandons	4,9%
Réinscrits 2016-2017	80,0%



6

Conseil de l'ED SHS – 13 Décembre 2017

université
PARIS-SACLAY

ÉCOLE DOCTORALE
Sciences de l'homme
et de la société (SHS)

2. Impact nouveau périmètre



Impact sur effectif doctorants par pôle base 2016-2017



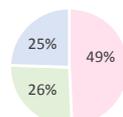
Périmètre	Etablissement	DROIT	ECO-GESTION	SSH	Total
UPSaclay	ENS Paris-Saclay	4	12	39	55
	ENSA-V	0	0	28	28
	Paris-Sud	128	24	21	173
	UEVE	19	41	50	110
	UVSQ	70	62	151	283
	Total UPSaclay	221	139	289	649
New Uni	École polytechnique	0	52	7	59
	ENSAE	0	15	0	15
	Telecom	0	7	6	13
	Total New Uni	0	74	13	87
NC	HEC Paris	0	69	0	69
	Total NC	0	69	0	69

DROIT



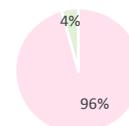
■ UPSaclay ■ New Uni ■ NC

ECO-GESTION



■ UPSaclay ■ New Uni ■ NC

SSH



■ UPSaclay ■ New Uni ■ NC

Impact sur effectif encadrement

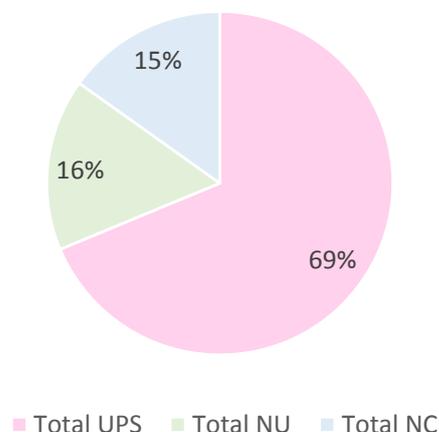


Libellé	Nombre de responsables
CERDI	14
EST	8
CEARC	9
CEI	9
CEMOTEV	20
CESDIP	15
CHCSC	43
CRLD	16
CPN	14
DANTE	28
DSR	9
EPEE	11
DYPAC	22
IDEP	25
IDHES	9
IEDP	12
ISP	15
LAREQUOI	23
LEAV	10
LITEM UEVE	9
PRINTEMPS	27
RITM	48
STEF	2
VIP	31
SLAM	8

Libellé	Nombre de responsables
CREST	45
i3 SES	32
i3 CRG	6
LINX	5
LITEM TEM	15

GREGHEC	96
---------	----

Total UPS	437
Total NU	103
Total NC	96
TOTAL	636



Impact soutenances



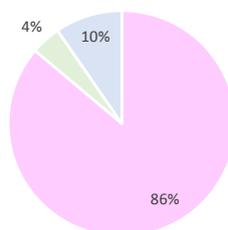
DROIT		2015-2016	2016-2017
UPSaclay	ENS	0	1
	PSUD	12	27
	UVSQ	4	7
Total Upsaclay Droit		16	35

ECO-GESTION		2015-2016	2016-2017
UPSaclay	ENS	3	3
	UVSQ	9	14
	UEVE	8	15
	PSUD	7	3
Total Upsaclay Eco-Gestion		27	35
New Uni	X	4	9
Total New-Uni Eco-Gestion		4	9
NC	HEC	9	14
Total NC Eco-Gestion		9	14

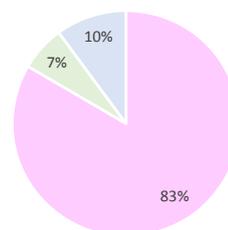
SSH		2015-2016	2016-2017
UPSaclay	ENSA-V	0	1
	ENS	3	9
	UVSQ	24	29
	UEVE	8	5
	PSUD	3	2
Total Upsaclay SSH		38	46

TOTAL SOUTENANCES	94	139
--------------------------	-----------	------------

Répartition Soutenances 2015-2016



Répartition Soutenances 2016-2017



3. Evaluation HCERES vague E

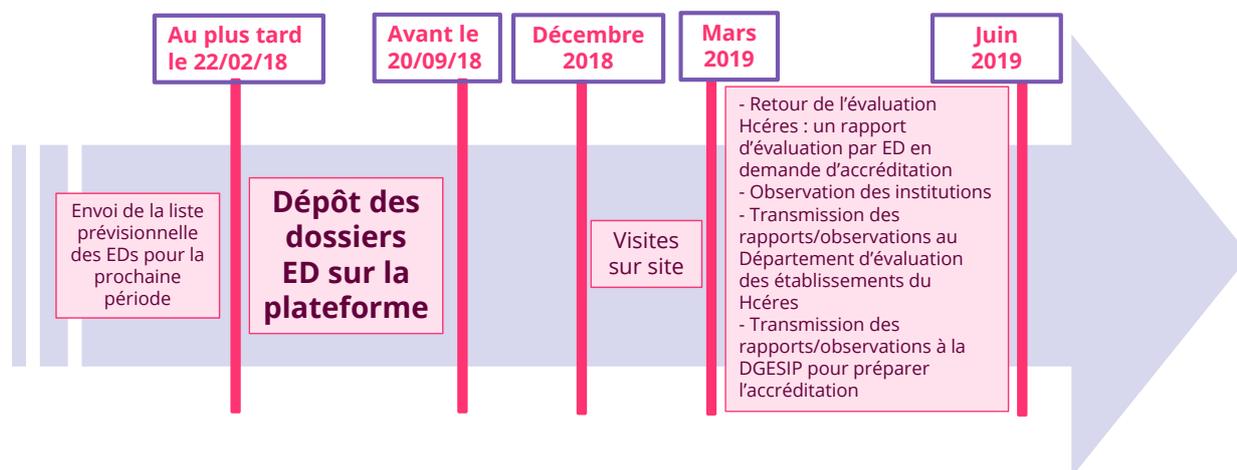


Procédure générale



- Un dossier unique par ED en deux parties : Bilan/autoévaluation et Projet, à constituer selon le référentiel publié
- Contact entre le conseiller scientifique et les directions d'ED : présentation du comité (expertises par les pairs, 4 à 6 experts par comité), présentation du déroulement des visites, récolte de demandes particulières
- Visite sur site par un comité d'expert

Calendrier évaluation Hcéres Vague E



4. Budget





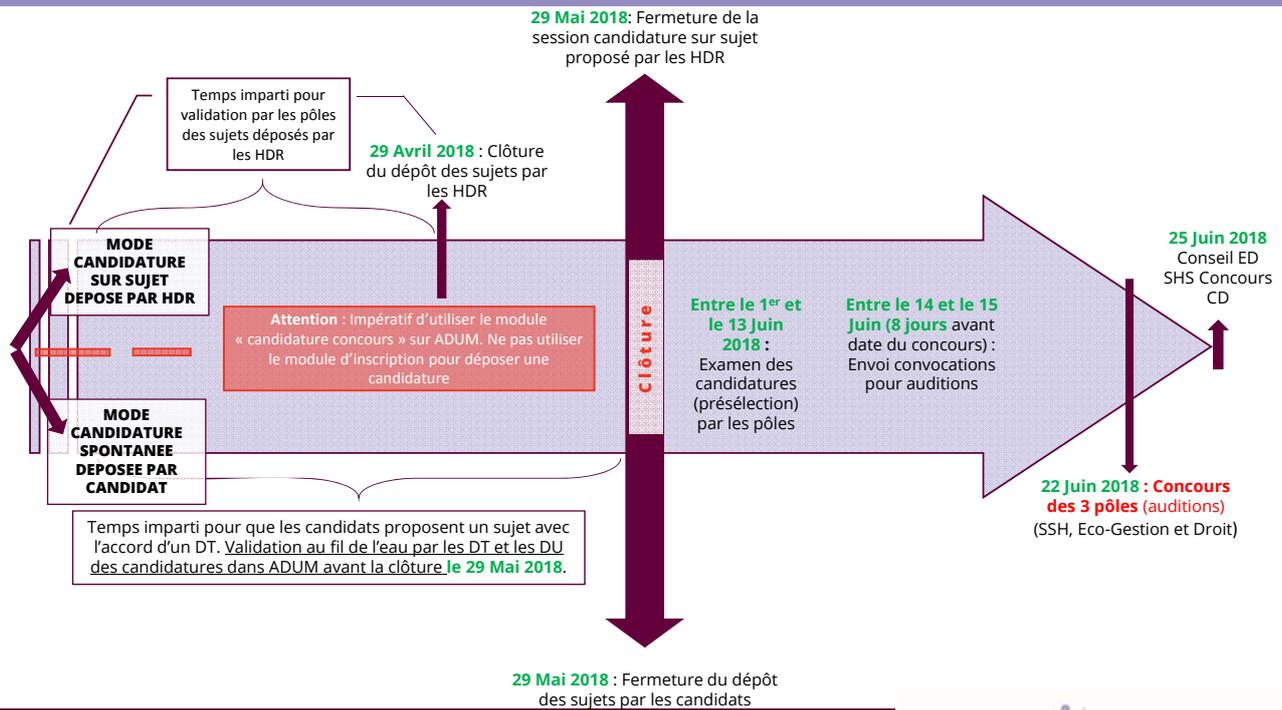
- **Budget général ED** : 458 150 € en 2018 contre 527 010 € en 2017 : baisse de 41 500 € (-13%)
- Budget ED SHS : **45 050 € en 2018** contre **68 280 € en 2017** : **baisse de 23 230 €** (-34%)
- => **56% de la diminution du budget total des Eds Saclay est supportée par la seule ED SHS**

Vote en collège doctoral de ce budget le 18 octobre 2017.

Cette nouvelle répartition a été adoptée avec un seul vote contre : l'ED SHS.

5. Concours contrat doctoral 2018





6. Formations





- Présentation des programmes de formation 2017-2018

MOTION



L'ED SHS constate à nouveau les difficultés administratives et comptables pour la mise en place des formations doctorales. L'ED SHS affirme son opposition totale à ce que les personnels administratifs et universitaires travaillant directement pour l'ED prennent en charge eux-mêmes le traitement administratif et comptable des formations. Ces personnels sont déjà surchargés de travail et ne sont pas en mesure de réaliser cette tâche, essentielle pour le bon fonctionnement de l'ED.

L'ED SHS demande la mise en place au plus tôt d'une procédure efficace de règlement des charges financières de ces formations entre établissements de l'université Paris Saclay.

7. Gouvernance



Elections des doctorants élus



- **Rappel RI :** *Une élection (par vote électronique organisé par l'ED) aura lieu chaque année, entre le 1er décembre et le 30 mai, pour élire tout ou partie des cinq représentants des doctorants élus au conseil de l'ED SHS. Le mandat est d'un an renouvelable, autant de fois que la durée de la thèse le permet.*

Calendrier :

- 1) *déclaration des candidatures : 15 jours*
- 2) *Présentation des candidatures : 15 jours*
- 3) *Durée du scrutin : 3 jours*

Proposition d'ajout



- Selon retour des doctorants élus, Estelle Gandillot et Laura Lebastard proposent :
 - *Election électronique dès qu'un siège se libère (démission spontanée ou soutenance)*
 - *Si l'un des pôles n'est pas déjà représenté au conseil, élection prioritaire d'un représentant issu du pôle en question*

Proposition votée à l'unanimité des présents.

Choix du calendrier



- 1) *Déclaration des candidatures : 15 jours*
Du 19 Décembre 2017 au 11 Janvier 2018
- 2) *Présentation des candidatures : 15 jours*
Du 15 au 28 Janvier 2018
- 3) *Durée du scrutin : 3 jours*
Du 29 au 31 Janvier 2018

8. International



Intervention Jacques Pothier



- Erasmus SPIRIT
- Campus France / Mexique

9. Points divers



10. Calendrier 2018



Rappel des prochaines échéances



- Elections des doctorants élus :
 - déclaration des candidatures du 18 décembre 2017 au 10 janvier 2018
 - Présentation des candidatures du 15 au 28 janvier 2018
 - Vote du 29 au 31 janvier 2018
- Prochain conseil de l'ED : Mercredi 31 Janvier 2018 à 14h
- Liste des ED évaluées et en projet pour HCERES max le 22/02/2018
- Soumission des sujets pour concours CD par les directeurs de thèse : dès maintenant et au fil de l'eau, max le 29 Avril 2018
- Candidature sur sujet ou candidature spontanée concours CD max le 29 Mai 2018
- Jurys concours CD dans les pôles le 22 Juin 2018
- Conseil suivant : 25 Juin 2018
- Dépôt dossier HCERES max le 20/09/2018